

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS (QUÉBEC)

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Grand-Métis tenue le 13 janvier 2015 à 19h30 à la salle municipale de Grand-Métis sous la présidence de **Rodrigue Roy, maire**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents les conseillers :
monsieur Jean-Yves Ouellet, madame Gilberte Fournier,
monsieur Réjean Gendron, monsieur Raymond L'Arrivée,
monsieur Jacques Vachon, monsieur Normand Rioux le tout
formant quorum sous la présidence de Rodrigue Roy maire.

Assiste également à l'assemblée Mme Chantal Tremblay,
directrice générale et trésorière de la municipalité de Grand-
Métis.

La séance est ouverte à 19h30

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. : 2015-001

Il est proposé par monsieur Jean-Yves Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour suivant, tout en maintenant le point varia ouvert.

3. APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 22 DÉCEMBRE

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 22 décembre 2014 à l'intérieur du délai prévu au Code municipal, la Directrice générale est dispensée d'en faire la lecture ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal ;

Rés. : 2015-002

Il est dûment proposé par monsieur Normand Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER ET D'ADOPTER, tel que présenté, le procès-verbal de la séance tenue le 22 décembre 2014 en enlever le nom du conseiller Jacques Vachon qui était absent.

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

4.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU QUE la directrice a remis à chacun des conseillers la liste des comptes à payer au 13 janvier 2015 ;

Il est dûment proposé par madame Gilberte Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Rés. : 2015-003

D'APPROUVER la liste des comptes à payer et d'autoriser la trésorière à en effectuer les paiements des comptes qui se détaillent comme suit :

Service de la paie (mois) :	7994.68 \$
Dépenses incompressibles payées en (mois)	6023.48 \$
Comptes à payer du mois :	20 754.85 \$

4.2 COMITÉ INTERMUNICIPAL SUR LE LOISIR

Rés. : 2015-004

Il est proposé par Jacques Vachon et résolu à l'unanimité de nommer la directrice, madame Chantal Tremblay, le maire Rodrigue Roy et le conseiller Normand Rioux de siéger sur le comité intermunicipale sur le loisir.

La prochaine réunion est prévue le 15 janvier 2015, 19h30 au bureau municipal de la municipalité de Saint-Octave-de-Métis.

4.3 CAPITAL ET INTÉRÊTS PAYABLES À LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA MITIS POUR LE FINANCEMENT # 09060-01

Rés. : 2015-005

Il est proposé par Jacques Vachon, et résolu à l'unanimité d'autoriser le remboursement de 67 872.14 \$ à la Caisse populaire Desjardins de la Mitis pour le paiement en capital (66 800 \$) et des intérêts (1 072.14\$) dus le 18 janvier 2015 et référant à la 1ère tranche de remboursement en capital du règlement d'emprunt 2010-141 pour 2015.

4.4 RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE DE L'ADMQ

Rés. : 2015-006

Il est proposé par monsieur Raymond L'Arrivée et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la somme de 673,\$ plus taxes à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour le paiement de la cotisation annuelle et de l'assurance juridique.

6. CORRESPONDANCE

6.1 ALBUM DES FINISSANTS DU MISTRAL

Rés. : 2015-007

Il est proposé par monsieur Jacques Vachon, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité contribue à l'album des finissants de l'école secondaire Le Mistral pour un montant de vingt-cinq dollars (25.00 \$).

6.2 PROGRAMME DE DEMANDE – EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2015

Rés. : 2015-008

Il est proposé par madame Gilberte Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de permettre à la directrice

générale à formuler une demande d'aide financière à Emplois d'été Canada 2015.

6.3 REMPLACEMENT DES COMPTEURS D'HYDRO-QUÉBEC

La directrice avise les élus qu'Hydro-Québec lui a fait parvenir de l'information sur l'installation prochaine des nouveaux compteurs d'Hydro-Québec. Les citoyens devraient commencer à recevoir leur avis à partir du 16 janvier prochain.

7. VARIA

7.1 FÊTE DES VOISINS

CONSIDÉRANT QUE le Réseau québécois de villes et villages en santé invite les municipalités du Québec à participer à la Fête des Voisins en juin 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE cette fête permet de renforcer le sentiment d'appartenance, d'entraide et de solidarité dans les communautés ;

Rés. : 2015-009

Il est proposé par madame Gilberte Fournier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents des conseillers présents de s'inscrire à la Fête des Voisins en 2015.

7.2 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE 2014

Rés. : 2015-010

Il est proposé par monsieur Jacques Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme de comptables agréés « *Mallette SENCRL* » pour effectuer la préparation des états financiers et la vérification générale pour 2014.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'assiste à l'assemblée

9. LEVÉE / AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00 l'ordre du jour étant épuisé :

Rés. : 2015-011

Il est dûment proposé par monsieur Raymond L'Arrivée et résolu à l'unanimité des conseillers présents DE LEVER la présente séance.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

M. Rodrigue Roy, maire

Chantal Tremblay, dir.gén.

Procès-verbal signé par M. Rodrigue Roy, maire, le 3 février 2015.